



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

DDT52
synthèse

Rapport complet à consulter sur
www.haute-marne.gouv.fr



SERVICE ÉCONOMIE AGRICOLE (SEA)

2022 se caractérise par des événements exceptionnels : le cours des intrants et produits agricoles ont été volatils avec une flambée des charges. Des prix de vente en hausse ont toutefois permis de bons résultats. La sécheresse et le déficit pluviométrique ont conduit à une baisse des rendements. Les cultures de colza ont vu leur production augmenter :

- **blé 59 q/ha < 67 q/ha ;**
- **orge d'hiver 58 q/ha < 54 q/ha ;**
- **orge de printemps 37 q/ha < 58 q/ha ;**
- **colza 35 q/ha > 20 q/ha.**

Les prairies permanentes sont la première culture du département avec 94 000 ha. Si 2021 a vu un net recul des surfaces en colza (-64 %), 2022 compense cette diminution avec 60 % de surfaces supplémentaires. Les surfaces en maïs reculent de 10 % ; l'orge de printemps augmente d'autant. Le soja et le sarrasin se développent alors que le sorgho perd 70 %. Les prix de vente restent élevés :

- **blé 285 €/t en moyenne**
variations jusqu'à 450 €/t ;
- **colza 630 €/t en moyenne**
variations jusqu'à 850 €/t.

La direction départementale des territoires de la Haute-Marne intervient dans un vaste champ concourant au développement durable et à la sécurité : agriculture, urbanisme, logement, rénovation urbaine, eau, forêt, biodiversité, gestion des risques, revitalisation des territoires et des centralités, déplacement, éducation routière.

En 2022, la DDT s'est impliquée dans la mise en oeuvre de ses politiques publiques tout en poursuivant l'élaboration du projet de service 2021-2024.



CHIFFRES CLÉS SEA - 2022

- 161 autorisations d'exploiter instruites ;
- 278 clauses DPB instruites ;
- 108 contrôles d'agrément GAEC effectués ;
- 100 contrôles de conditionnalité effectués ;
- 45 750 ha en bio ou conversion ;
- 25 méthaniseurs > débit : 1 244 Nm³/h ;
- 85 millions d'€ d'aides PAC surfaciques ;
- 6 millions d'€ d'aides PAC non surfaciques.

La hausse du prix des intrants (engrais +25%), ajoutée aux tensions sur l'énergie (carburant +40 %) et à l'inflation globale, pose la question de la dépendance des agriculteurs : en 2022, les charges liées aux intrants auraient augmenté de 60 000 à 100 000 €.

Les éleveurs ont utilisé leurs stocks fourragers 2021 pour compléter la récolte 2022. Les pluies automnales ont prolongé le pâturage et permis des récoltes supplémentaires, évitant le déficit. Le prix de l'alimentation animale a augmenté de 10 % sur l'année, rendant plus que jamais nécessaire la sécurisation des stocks : sur les exploitations les plus dépendantes à l'alimentation extérieure, ce supplément représente jusqu'à 100 000 € de déficit en trésorerie.

Enfin si le prix du lait et de la viande se sont maintenus fin 2022, la résilience des systèmes d'élevage hors-sol pourrait être menacée en 2023.

SERVICE ENVIRONNEMENT ET FORÊT (SEF)

La sécheresse a induit pour la première fois le passage d'une zone (Saône-Amont) au niveau crise ; **17 communes ont eu des difficultés d'alimentation et deux ont été alimentées par citerne. Par ailleurs, le PAOT 2022-2027 a été approuvé** : ses 560 actions impulseront les travaux utiles à la reconquête de la qualité de l'eau. Si l'eau est la première ressource dont le manque impacte le plus, la forêt est aussi marquée par le réchauffement. En 2022 :

- **101 dossiers instruits ;**
- **pour un montant de 6,2 millions d'€ ;**
- **et la restauration de 1 000 ha de forêt.**



Pour la desserte forestière et les places de dépôt (Haute-Marne et Aube) :

- **23 dossiers instruits et 848 000 € de travaux ;**
- **24 km de route forestière créées/rénovées.**

La lutte contre le réchauffement passe aussi par la préservation de la biodiversité : cinq secteurs ont été identifiés pour créer des géotopes (200 ha - canton de Poissons) et les 44 sites Natura 2000 ont été dotés de COPIL d'animation.

Face aux recrudescences d'attaques de loup, la zone de présence permanente du Rongean et du Rognon a été entérinée créant un réseau de 35 personnes formées à la détection du loup. Les louvetiers ont renforcé la surveillance.

SERVICE SÉCURITÉ ET AMÉNAGEMENT (SSA)

La DDT impulse la dynamique en matière de planification urbanistique. **En 2022, le SCoT Nord Haute-Marne a été approuvé et le projet de PLUi de l'ancienne communauté de communes du pays de Chalindrey a été approuvé comme étape préalable au PLUi de la CCSF. Les autres EPCI ont lancé la réalisation d'un PLUi.**

Dans un contexte de forte émergence des projets de centrales photovoltaïques au sol, la DDT a orchestré la signature d'une **charte départementale**. En complément du cadre réglementaire, elle évite le traitement des projets au cas par cas, et garantit leur analyse avec transparence et équité.

BILAN 2022 CYNÉGÉTIQUE

Sangliers :

- 15 291 prélevés sur 20 487 attribués ;
- taux de réalisation : 75 % ;
- 1 477 bénéficiaires.

Cerfs, biches et faons :

- 1 005 prélevés sur 1 522 attribués ;
- taux de réalisation : 66 % ;
- 327 bénéficiaires.

Chevreaux :

- 13 304 prélevés sur 16 451 attribués ;
- taux de réalisation : 81 % ;
- 1 362 bénéficiaires.

CHIFFRES CLÉS SEF - 2022

- 44 % du territoire en aire protégée ;
- 5 % du territoire en protection forte ;
- 1,2 million d'€ de dégâts par le sanglier ;
- 370 000 € d'indemnisation pour ces dégâts par l'État ;
- loup : 17 dossiers d'aides instruits.

Sur le volet des milieux aquatiques et des risques, des travaux ont été menés par le SMB-MA courant 2022 sur le ruisseau de la Joux à Roches-Bettaincourt. Objectifs : protéger les écrevisses à pieds blancs et renaturer le ruisseau. La mise à jour de l'inventaire et du classement des zones de frayères de croissance ou d'alimentation de la faune piscicole a été arrêtée et la révision du PPRi de l'Ornel a été prescrite. Enfin, l'actualisation des AZI a été initiée.

Documents d'urbansime (DU) en vigueur	Communes
RNU	283
Plusieurs DU (communes fusionnées)	5
Carte communale	28
PLU	46
PLUi	59

En 2022, la DDT a accompagné six dossiers du fonds friches :

- **îlot Michelet (Chaumont) 1 395 356 €**
développement d'activités tertiaires ;
- **Forges de Courcelles (Nogent) 173 656 €**
extension sur un bâtiment pollué ;
- **îlot Morlot (Langres) 468 704 €**
construction d'un logement ;
- **friche industrielle SOGEFI (Mussey-sur-Marne) 200 000 € ;**
implantation de Démons et Merveilles ;
- **citadelle Ouest (Langres) 655 550 €**
aménagement d'espaces extérieurs ;
- **bâtiment BSMAT (Langres) 96 844 €**
création de réserves pour les musées.

La DDT assure le suivi des grands projets tels que Cigéo, futur centre de stockage des déchets nucléaires à Bure (Meuse) et Saudron (Haute-Marne). L'enquête de déclaration d'utilité publique s'est déroulée du 15 septembre au 23 octobre 2021 ; le rapport a été rendu fin 2021. Le projet a été déclaré d'utilité publique par décret du 7 juillet 2022 et le décret du 8 juillet 2022 du Conseil d'État a inscrit Cigéo parmi les opérations d'intérêt national.

Enfin, la DDT52 instruit pour son territoire et celui de l'Aube les demandes de transport exceptionnel : **en 2022, 2 808 dossiers (3 212 en 2021) soit 421 arrêtés et 2 387 avis émis.**

SERVICE HABITAT ET CONSTRUCTION (SHC)

Dans un territoire en déprise, les enjeux autour de l'habitat sont forts : il s'agit de conforter l'attractivité, d'adapter le logement aux variations climatiques et au vieillissement tout en favorisant le parcours résidentiel. **À ce titre, la DDT poursuit son action auprès des collectivités : 3 OPAH (CAC, CASDDB, CCGL) et 3 PIG (CAC, CASDDB, PETR de Langres) sont en cours.**

Depuis 2019, 20 communes sont également labellisées PVD. Si leur engagement dans le programme a été officialisé en 2021, la DDT a accompagné en 2022 les élus dans **la réalisation des diagnostics permettant l'élaboration des périmètres d'intervention, et in fine, des opérations de revitalisation.**

La DDT est délégataire territoriale de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine. À ce titre, elle veille à l'élaboration et au suivi technique et financier des opérations pour la Haute-Marne :

BILAN 2022 - SÉCURITÉ ET ÉDUCATION ROUTIÈRE

Accidents corporels :

- 15 tués (21 en 2021) dont 14 hommes ;
- 108 accidents corporels (121 en 2021) ;
- 142 blessés (138 en 2021) ;
- 67 % de victimes haut-marnaises.

Cause des accidents mortels :

- stupéfiants > 3 accidents ;
- malaises > 3 accidents ;
- alcool > 2 accidents ;
- vitesse > 1 accident ;
- inattention > 1 accident.

Candidats aux permis :

- 1 051 candidats au permis moto ;
- 4 780 candidats au permis B dont 20 % issus de la région parisienne ;
- 1 032 candidats au permis poids lourds ;
- 4 814 candidats au code de la route.

Contrôles automatisés :

- 17 500 infractions relevées par voitures radar (effectives depuis déc. 2021) ;
- 67 500 infractions relevées par contrôle automatisé (54 700 en 2021).

2 650 usagers sensibilisés au titre des actions de sécurité routière.



- **quartier Vert-bois (Saint-Dizier) 8,6 millions ;**
- **quartier Rochotte (Chaumont) 3,5 millions.**

En parallèle, le renouvellement du parc de logements sociaux s'est poursuivi :

- **64 logements financés pour 189 000 € ;**
- **40 logements démolis pour 200 000 € ;**
- **185 logements réhabilités et 77 vendus.**

Des travaux de performance énergétique ont également été menés pour 37 logements, soit une subvention de **148 000 €** versée par la DDT.

Sur le volet politique immobilière de l'État, 2022 a marqué le début des travaux de rénovation du siège de la DDT ; **opération qui s'inscrit dans le cadre du plan de relance et d'un budget de 2,3 millions d'€**. Les travaux se poursuivront durant 2023 pour se terminer à la fin de l'été.

LES UNITÉS TERRITORIALES (UT)

Basées à Joinville et Langres, elles sont principalement chargées d'instruire les demandes d'urbanisme des communes non dotées d'un DU. En 2022, cela représente 3 742 actes instruits :

- **1 826 certificats d'urbanisme d'information ;**
- **153 certificats d'urbanisme opérationnels ;**
- **1 370 déclarations préalables ;**
- **337 permis de construire ;**
- **41 permis de démolir ;**
- **15 permis d'aménager.**

Les UT instruisent également les dossiers de fiscalité des autorisations d'urbanisme : **cela représente 800 dossiers en 2022.**

Les UT relaient les services « métier » de la DDT sur leur secteur géographique : elles participent aux commissions sécurité (50 en 2022), aux contrôles de terrain (DETR, DSIL, publicité, dépôt sauvage, retournements de prairie), **soit quelque 300 actes réalisés en 2022.** Enfin, les UT instruisent les dossiers de compétence État, notamment les demandes de permis de construire des centrales photovoltaïques au sol.

TRANSVERSALITÉ & PERSPECTIVES 2023

Face au manque de moyen dans les communes, la DDT renforce chaque année son appui ; un appui lié à la nouvelle posture souhaitée par l'État dans le cadre du *nouveau conseil aux territoires* (NCT) qui s'inscrit dans le contexte plus large de l'ingénierie de l'État aux collectivités.

Ainsi en 2022, dans le cadre du plan de relance pour la transition écologique, la DDT a accompagné les EPCI dans la rédaction de leur PTRTE. Cet accompagnement devrait se poursuivre en 2023 par le déploiement du *fonds vert* doté de deux milliards d'€ pour accélérer la transition écologique.

CHIFFRES CLÉS SHC - 2022

- 5 millions d'€ engagés dans le cadre des OPAH et PIG soit 381 logements subventionnés dont 107 pour l'autonomie ;
- 2 780 dossiers *MaPrimeRénov* soit 13,5 millions d'€ engagés ;
- 149 dossiers ERP instruits ;
- 23 sous-commissions départementales organisées dont 12 réceptions de travaux ;
- 135 avis rendus dont 3 défavorables ;
- 16 dossiers accompagnés (revues de projet).



Façade DDT52 après travaux

Cette transformation de l'action publique et les réformes qui se succèdent font évoluer l'environnement de la DDT. Sous l'impulsion de la direction, les agents ont posé les bases d'un projet de service 2021-2024 s'adaptant à cette nouvelle donne. À travers des groupes de travail, ils ont proposé durant 39 fiches action autour des thématiques *aménagement, télétravail, transversalité, NCT, et UT*. 2023 sera consacrée à leur mise en oeuvre.

Parmi les grandes évolutions d'organisation prévisionnelles, la création d'une mission NCT et la mutualisation des UT.